

EXTRAIT DU REGISTRE  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

\*\*\*\*\*

*Séance du 29 février 2012*

*L'an deux mille douze et le vingt neuf février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.*

*Date de convocation : le 17 février 2012 .*

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13 votants : 14*

*Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0*

***Présents : P.MAURIN – J-L CHAUSSIGNAND – C.CROZIER – D.AUZAS – M.JOLLIVET – A.VOLLE – N.SALA – M.BEUGNET – A.CORNET – G.VERNET – B.BOUAZZA – D.FIALON – M.HILAIRE -***  
***Excusé : J.TESTON a donné procuration à A.VOLLE***  
***Absents : B.DELAUZUN***

*Mme SALA Nathalie a été élu(e) secrétaire.*

**Objet : Attribution du marché de confection et livraison de repas en liaison froide à la cantine scolaire publique.**

VU la délibération du Conseil Municipal du 14 novembre 2011 décidant de lancer une consultation pour la confection et la livraison de repas en liaison froide pour les cantines des établissements scolaires du 1<sup>er</sup> degré de la commune, et créant un groupement de commande avec l'OGEC.

VU la consultation réalisée du 10 janvier 2012 au 17 février 2012.

VU le résultat de la consultation, les propositions et observations de la Commission d'Appel d'Offres du groupement réunie le 17 février 2012 et le 22 février 2012.

.../...

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- DECIDE de conclure un marché pour la confection et la livraison de repas en liaison froide pour la cantine scolaire publique pour une durée de 5 ans du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2017 avec la société API RESTAURATION.

- PRECISE que le prix du repas payé au fournisseur est fixé à 3.00 € TTC au 1<sup>er</sup> avril 2012. Il est révisable tous les ans au 1<sup>er</sup> septembre avec une première révision qui interviendra le 1<sup>er</sup> septembre 2013.

- CHARGE son Maire de signer le marché correspondant.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 29 Février 2012.

POUR COPIE CONFORME  
ALBA LE 1<sup>er</sup> Mars 2012.  
LE MAIRE  
Pierre MAURIN.

.../...